

Bréhaty









du Covid et le premier confinement.

Ces trois années sont passées très vite, avec des événements géostratégiques majeurs comme la crise Covid ou la guerre en Ukraine et une impression, au plan local, de ne jamais pouvoir prendre le temps pour faire une pause.

Dans trois ans, une nouvelle équipe municipale sera en train de prendre ses marques, pour un mandat qui l'emmènera jusqu'en 2032.

Arrivés à mi-mandat, c'est le moment idéal pour voir ce que nous avons déjà fait (ou pas) et évaluer ce qu'il est important de réussir dans les trois années restantes.

Notre programme s'articule autour de cinq thèmes : une île dynamique, une île protégée, une île solidaire, une île démocratique et une île d'art et de culture. Nous n'allons pas faire un inventaire exhaustif de tous les points que nous avions planifiés, mais focaliserons sur les plus importants.

La priorité du thème « île dynamique » était le logement. Objectif atteint comme vous le verrez dans les premières pages de ce Bréhat Infos, avec cing logements offerts à la location et trois à venir dont les travaux de réhabilitation doivent commencer bientôt. « Favoriser l'agriculture » était le deuxième axe pour dynamiser l'île. Grâce au P.A.T. (Projet Alimentaire Territorial), des avancées significatives ont été réalisées avec la mise à disposition de terrains communaux, des productions locales plus importantes et de nouveaux acteurs dans cette filière. Le troisième axe était la création d'un port de commerce et l'avancement des démarches nous laisse penser que la déclaration administrative de ce port devrait intervenir avant l'été.

« Une île protégée », là encore la lecture de ce Bréhat Infos vous permettra de constater ce que nous avons fait dans ce domaine avec la création d'un poste de chargée de mission « tourisme durable », la refonte de la signalétique, la gestion des plantes invasives ou des chats errants, les nouveaux équipements pour la gestion des déchets. Les discussions actuelles sur une régulation possible de la fréquentation de l'île sont un élément important de ce thème et du développement du tourisme durable. Nous y reviendrons dans le prochain Bréhat Infos.

« Une île solidaire », c'est dans la richesse de ses associations que la solidarité s'exprime. Vous découvrirez ou redécouvrirez le nombre, la diversité, le dynamisme de toutes nos associations et des bénévoles qui les animent.

« Une île d'art et de culture », c'est une évidence quand vous consulterez le programme des événements de l'été. Tous les événements festifs, sportifs, culturels qui ont été créés ou relancés depuis trois ans participent d'une dynamique qui me paraît la réalisation la plus importante depuis trois ans pour la vie de notre commune.

Il reste bien sûr beaucoup à faire pour le bienvivre à Bréhat et nous allons nous y employer dans les trois années à venir avec la même énergie que celle qui nous anime aujourd'hui. Profitez au mieux du printemps et de l'été qui

arrivent. Bonne lecture.

Olivier Carré Maire



Comptes administratifs de la commune pour l'année 2022.

Les finances de la commune de l'île de Bréhat sont organisées en 5 budgets :

- Le budget principal de la commune et 4 budgets annexes :
- Ordures ménagères et déchets,
- Eau et Assainissement,
- Ports communaux,
- S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif). (Le budget annexe Citadelle a été intégré au budget principal l'année dernière).

Chaque budget est composé de deux parties distinctes : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

- La section de Fonctionnement correspond à toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, paiement des intérêts des emprunts, salaire des agents de la commune...).
- La section d'Investissement correspond aux opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune devient par exemple propriétaire de nouveaux biens durables (logements, ordinateurs, vélos, bancs publics...) pouvant être réutilisés longtemps, ou bien celleci construit de nouveaux bâtiments, agrandit des bâtiments existants.

Pour le budget principal, pour l'année 2022, voici les résultats de la section fonctionnement :

LES RECETTES				
	Comptes administratifs 2022	% des R.F. *		
Produits des services	153 462,39 €	9 %		
Impôts et taxes	842 040,42 €	51 %		
Dotations et participations	355 588,92 €	22 %		
Revenus des immeubles	76 351,71 €	5 %		
Atténuation de charges	18 197,18 €	1 %		
Produits financiers	3.60 €	0 %		
Recettes réelles de fonctionnement	1 445 644,22 €			
Autres recettes	75 301,85 €	4 %		
Résultat reporté de l'année 2021	128 451,18 €	8 %		
Total recettes fonctionnement	1 649 397,25 €	100 %		

(* % des R.F. : Pourcentage de Recettes de Fonctionnement)



LES DÉPENSES					
	Comptes administratifs 2022	% des R.F. *			
Charges à caractère général	301 828,69 €	21 %			
Charges de personnel	660 497,69 €	45 %			
Subventions et participations	106 761,41 €	7 %			
F.N.G.I.R.	92 570,00 €	6 %			
Dépenses réelles de fonctionnement	1 161 657,79 €				
Charges exceptionnelles	4 744,20 €	0 %			
Dotations aux amortissements et provisions	302 723,66 €	21 %			
Dotations aux provisions	480 €	0 %			
Total dépenses de fonctionnement	1 469 605,65 €	100 %			
Total recettes fonctionnement	1 649 397,25 €	100 %			

(* % des R.F. : Pourcentage de Recettes de Fonctionnement)

Pour plus de détails sur les différents chapitres, merci de vous reporter au bulletin municipal d'avril 2021 (disponible notamment sur le site de la mairie).

La différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement s'appelle l'épargne brute.

L'épargne brute est un des indicateurs de gestion le plus utilisé, car le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale.

Cet excédent de liquidités récurrentes permet à une collectivité locale de :

- faire face au remboursement de la dette en capital,
- financer tout ou une partie de l'investissement.

L'épargne brute est un outil de pilotage incontournable des budgets locaux. Il permet :

- d'identifier l'aisance de la section de fonctionnement,
- de déterminer la capacité à investir de la collectivité.

L'épargne brute s'assimile à la « Capacité d'Autofinancement » (C.A.F.) utilisée en comptabilité privée.

En 2022, l'épargne brute de la commune est de 283 986,43 €. (En 2021, l'épargne brute de la commune était de 296 440,61 €).

Pour le budget principal, pour l'année 2022, voici les résultats de la section investissement :

Les recettes totales sont de 2 244 577,06 € (dont l'excédent d'investissement reporté de 901 658,57 €).

Les dépenses totales sont de 1 999 771,55 €.

Dans ces dépenses, nous avons principalement : **l'achat des deux maisons : un T4 et un T2** sur le site de l'ancienne gendarmerie, pour un coût total de 625 134,71 €. Cette opération a été subventionnée à hauteur de 265 000 € par la région Bretagne au travers de l'Association des Îles du Ponant (l'A.I.P.) et à hauteur de 30 000 € par le département, soit un coût pour la commune de 330 134,71 €.





Nous avons également **créé un logement T4** au-dessus de la salle des associations, jusqu'alors utilisé comme lieu de stockage pour une partie et pour le club Marie-Thérèse pour une autre partie (maintenant installé dans l'agrandissement de la salle des fêtes) pour un coût de 134 475 €.



L'achat de la maison du Port Clos située au niveau de la location de Vélo Le Bousse pour un coût de 110 000 €. La commune devra en plus payer 40 000 € par an pendant 15 ans, soit un coût total de 710 000 €. Dans cette maison, outre la location de vélo et le futur office de tourisme, il est prévu d'aménager trois logements : un T2, un T3 et un T4.



Nous avons aussi des **dépenses de voirie**, à la corderie ou au chemin vert entre autres.

La réfection de la roue du moulin du Birlot pour 50 000 € en 2022 (plus 23 000 € en 2021) subventionnée par la région Bretagne à hauteur de 39 344 €.





Pour résumer, pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
1 469 605,65€	1 649 397,25€	1 999 771,55€	2244 577,06€
+ 179 791,60 €		+ 244 8	05,51 €

Pour le budget Ordures Ménagères et Déchets :

FONCTIONNEMENT		INVESTO	SSEMENT
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
513.366,35 €	489 608,65 €	272 651,67 €	689 733,42 €
- 23 75	7,70 €	417 08	31,75 €

Pour l'année 2022, le résultat de la section fonctionnement est de + 33 186,51 € (les - 23 757,70 € correspondent au résultat 2022 et au report des années précédentes). Grâce aux investissements réalisés en 2022, ce budget se rapproche de l'équilibre.

Pour le budget Eau et Assainissement :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
229 997,91 €	295 093,84 €	115378,59 €	462 712.18 €
+ 65 0	95,93 €	+ 347 3	33,59 €

Pour le budget des Ports Communaux :

FONCTIONNEMENT		INVEST	SSEMENT
DÉPENSES	RECEITES	DÉPENSES	RECETTES
33 080,92 €	50 198,65 €	17 481,70 €	104 474,91
+ 17 1	17,73 €	+869	93,21 €

Ce budget déficitaire en 2020 a été rééquilibré dès 2021, grâce à une gestion plus rigoureuse des mouillages et à la reprise de gestion des mouillages du Port Clos, le résultat s'est encore amélioré en 2022.

Le budget annexe Citadelle sera supprimé à partir de 2022, et intégré au budget principal.

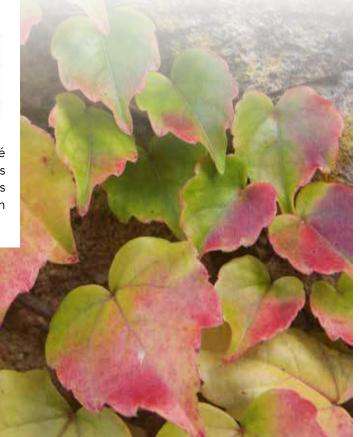
Pour le budget du S.P.A.N.C. :

FONCTIONNEMENT		INVESTE	SEMENT
DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECEITES
9 666,67 €	10 706,97 €	€	222,94 €
+ 1 04	0,30 €	+ 222	,94 €

Le résultat du budget S.P.A.N.C. est positif suite aux mesures prises début 2021, c'est-à-dire au changement de facturation des visites de contrôle.

Vous pouvez retrouver tous les détails de ces budgets sur le site de la mairie : https://www.iledebrehat.fr/municipalite/budget-et-fiscalite/ ainsi que les comptes rendus des différents conseils municipaux : https://www.iledebrehat.fr/municipalite/conseils-municipaux-brehat/ Si vous souhaitez les recevoir en format papier, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Dominique Sicher Adjoint en charges des finances



Tourisme durable



Présentation du poste de la chargée de mission tourisme durable

culturels » dont la commune bénéficie depuis 2020, la mairie a ouvert un poste de chargé de mission tourisme durable d'une durée de 12 mois. Ce dernier est subventionné à 80 % par la Région Bretagne.

Dans le cadre de l'aide régionale « Sites d'exception naturels et

Léonie OLLIVIER

L'objectif de ce poste est de prendre en charge le suivi et la mise en œuvre du plan d'action qui a été défini dans le cadre du dispositif « site d'exception ». Plus concrètement, il s'agit entre autres d'effectuer le suivi du projet de refonte de la signalétique actuellement en cours, d'accompagner l'Office de tourisme dans la construction et le déploiement d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information, de faciliter la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la politique touristique du territoire (l'Office de Tourisme, la région, le département, Guingamp Paimpol Agglomération...), de représenter la commune dans les discussions décisionnaires sur la politique touristique de Bretagne et des Côtes-d'Armor... La coordination de la commission mixte

« hyper-fréquentation » fait également partie de ses missions.

C'est Léonie OLLIVIER qui a été recrutée pour mener à bien cette mission. Léonie a déjà travaillé sur Bréhat au regard d'autres problématiques comme la pérennisation de l'agriculture et la révision du P.L.U. lors de son stage de fin d'études de master en aménagement du territoire en été 2021.

Dans ce contexte, une nouvelle boîte mail dédiée au tourisme a été ouverte : tourismedurable@mairie-brehat.fr

Stéphan MORLEVAT Conseiller municipal en charge du tourisme





Refonte de la signalétique

Excusez-moi pour aller à l'embarcadère, c'est par où?

Cette question pourrait être déclinée avec tous les points d'intérêt touristiques présents sur l'île, mais aussi et surtout avec un lieu d'un tout autre intérêt : les sanitaires publics ! L'obsolescence de la signalétique de l'île n'est plus à démontrer, les panneaux vieillissants sont abîmés, peu harmonieux entre eux et présentent des incohérences pouvant transformer une simple balade sur l'île en un casse-tête labyrinthique. C'est donc dans un objectif d'amélioration de l'accueil des visiteurs, mais aussi d'affirmation de l'identité du territoire qu'a été officiellement démarré, lors d'une première réunion de lancement avec les bureaux d'étude Atipy et Kadri signal, le projet de refonte de la signalétique de l'île en décembre dernier.

Ce projet présente trois objectifs principaux.

Tout d'abord, l'enjeu est de restructurer et d'optimiser la signalétique directionnelle déjà présente sur l'île. En effet, il n'est pas rare aujourd'hui de trouver des directions ambiguës à certains carrefours ou encore d'observer un manque d'indication des sanitaires publics menant parfois à la pratique de « toilettes sauvages » à quelques mètres seulement des installations prévues à cet usage. Dans cette optique, les bureaux d'étude contractés par la commune par le biais d'une procédure de marché public, ont procédé à la réalisation d'un diagnostic faisant émerger les manques et les besoins de la signalétique actuelle, débouchant ainsi sur la construction d'un plan de signalétique optimal. Outre un meilleur jalonnement des différents points d'intérêts, la composition des panneaux sera perfectionnée : chaque indication directionnelle sera accompagnée par un pictogramme ainsi qu'une indication temporelle et kilométrique. Par ailleurs, la refonte de cette signalétique directionnelle sera l'occasion de mettre en place de nouveaux panneaux indiquant le nom des hameaux de l'île (en breton !), participant ainsi à une affirmation de l'identité bréhatine. L'île présentant pas moins de trois cents lieux-dits, il n'était pas envisageable de tous les indiquer et une sélection a dû être effectuée. Pour ce faire, un petit groupe de travail rassemblant quatre fins connaisseurs du territoire s'est réuni au cours du mois de février pour aider à mettre en évidence les principaux hameaux (quarante-deux ont été identifiés) et leur bonne orthographe.



Le second objectif du projet est la mise en place de panneaux dits « d'interprétation » qui apporteront des éléments d'information sur différents aspects de l'île. L'enjeu est de pouvoir sensibiliser les visiteurs, à travers ces panneaux, à différentes thématiques, qu'elles soient de l'ordre patrimonial, historique ou tout simplement pratique. Ainsi, une dizaine de

panneaux d'interprétation sur divers sujets ont été identifiés à ce jour. Placés à proximité des éléments de patrimoine qui en sont l'objet ou à des endroits stratégiques comme l'embarcadère ou la place du bourg, ils apporteront des informations sur : le moulin du Birlot, la chapelle Saint-Michel, la chapelle de Keranroux, la citadelle, le phare du Paon, mais aussi sur le phénomène de marée, sur les activités économiques de l'île autres que le tourisme, ou encore sur l'environnement. Par ailleurs, de plus petits panneaux seront placés au niveau de certains éléments de patrimoine comme la stèle Louis-Guillaume, la chaussée Vauban ou encore le sabot.

Enfin, le troisième objectif est de remplacer les panneaux de diffusion d'informations municipales et associatives sur la place du bourg par de nouveaux modèles comprenant des vitres permettant ainsi de protéger des intempéries les informations qui y seront affichées.

Aujourd'hui, le projet est encore en cours. La première phase de diagnostic est terminée et la phase d'élaboration du plan de signalétique est déjà bien avancée. Au vu des demandes d'autorisation d'urbanisme nécessaire pour la mise en place de ces nouveaux éléments de mobilier urbain, l'implantation



de la nouvelle signalétique devrait s'effectuer au cours du printemps 2024. Une réunion publique pour présenter l'avant-projet va être organisée en mai ou juin 2023. D'ici là, si vous souhaitez davantage de renseignements, n'hésitez pas à contacter Léonie OLLIVIER, chargée de mission Tourisme durable au 02 96 20 07 49 ou par mail à l'adresse suivante : tourismedurable@mairie-brehat.fr

Léonie OLLIVIER Chargée de mission tourisme durable Stéphan MORLEVAT Conseiller Municipal



Saison touristique

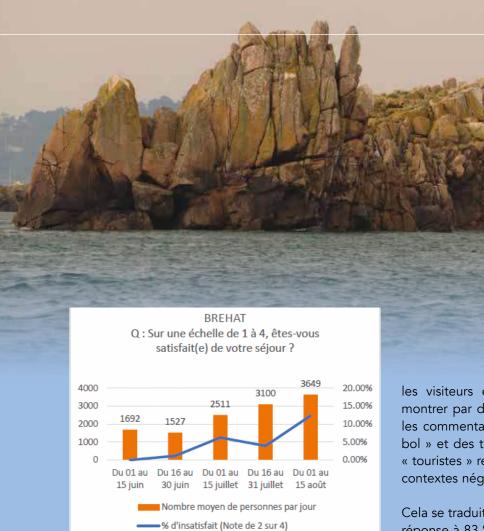
RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE DE 2022

Le bilan général de la saison touristique 2022 en Bretagne est plutôt positif. Après deux années impactées par la crise sanitaire, il semblerait que l'été 2022 ait permis aux professionnels du tourisme de renouer avec la normale et 83 % d'entre eux se disent satisfaits de leur saison. Bréhat, quant à elle, n'a pas perdu de son attractivité, l'analyse des données des éco-compteurs installés au Port-Clos fait état de 422 000 visiteurs du 1er avril au 15 novembre. Le mois le plus fréquenté reste comme pour l'année 2021 le mois d'août où l'on compte cinq journées de pics à plus de 5 000 visiteurs. La seule autre journée de pic comparable dans l'année se trouve en mai lors du samedi du pont de l'Ascension.



En plus des données quantitatives fournies par le biais des cinq écocompteurs disposés sur l'île, l'analyse de la saison 2022 a pu être complétée par le recueil de retours d'expériences via deux enquêtes par questionnaires. L'une émanant de l'Association des Îles du Ponant était destinée aux visiteurs et leur était proposée en fin de visite par les salariées de l'Office de Tourisme. Le même questionnaire a été appliqué sur les îles d'Hoëdic et Houat. L'idée était de faire état de la satisfaction des visiteurs sur ces trois différents territoires et de la comparer avec les données de fréquentation disponibles pour chacun d'entre eux. Le deuxième questionnaire émanait lui de la mairie et était adressé aux résidents de l'île. Diffusé via le bulletin municipal et le site internet de la mairie du mois d'octobre à décembre, deux cent soixante-quinze personnes y ont répondu dont 51,6 % résidant sur Bréhat pendant les vacances, 25,2 % y résidant à l'année, 17,7 % de manière temporaire et 5,5 % pour la saison.

Ces deux enquêtes ont permis de mettre en évidence un certain nombre de problématiques parfois partagées par les visiteurs et les habitants. Ainsi, nous pouvons constater des difficultés de stationnement au niveau de l'Arcouest qui augmentent à partir de juillet pour les visiteurs,



et qui peuvent aussi se manifester pour les habitants. Ces problématiques de circulation se retrouvent par ailleurs sur l'île, comme peut en témoigner le résultat du questionnaire distribué aux habitants, tout comme les commentaires négatifs des visiteurs qui font ressortir des problématiques de conflit d'usage sur les chemins entre les différents modes de transport. Par ailleurs, le questionnaire destiné aux visiteurs met en exerque le manque de sensibilisation autour des sujets comme la gestion des déchets ou encore de l'eau. Cela est complété par un constat par la majorité des habitants ayant répondu au questionnaire de différentes atteintes à la biodiversité. Ces atteintes peuvent de temps en temps résulter d'une insuffisance au niveau des infrastructures comme les sanitaires. Le mot toilette revient à plusieurs reprises dans les commentaires négatifs laissés par les visiteurs de l'île. Enfin, la mise en comparaison entre la satisfaction moyenne des visiteurs et le nombre de personnes présentes sur l'île montre une corrélation assez évidente des deux variables. Ainsi, lorsque le nombre de visiteurs augmente, le taux de satisfaction baisse. Le ressenti semble être partagé par les habitants ayant répondu au questionnaire. Bien que les mesures n'aient pas été prises de la même manière que pour

les visiteurs et qu'il n'est donc pas possible de montrer par des données chiffrées cette corrélation, les commentaires font ressortir un effet de « ras-lebol » et des termes tels que « affluence », « trop », « touristes » reviennent à plusieurs reprises dans des contextes négatifs.

Cela se traduit dans la suite du questionnaire par une réponse à 83 % positive pour la mise en place d'une régulation d'accès à l'île.

La collecte de données chiffrées sur la fréquentation de l'île grâce à l'installation de compteur ainsi que l'accès à une idée globale des ressentis des visiteurs et des habitants grâce aux deux enquêtes par questionnaires ont permis de dresser une image assez complète de la saison 2022. Plusieurs problématiques fortement liées à la forte affluence de certains jours ressortent et participent à ternir l'expérience des personnes présentes sur l'île, que cela soit à la journée, en séjour ou à l'année. Le 12 janvier dernier, la réunion annuelle des Offices de Tourisme des Îles du Ponant organisée par l'A.I.P. (Association des Îles du Ponant) a permis de discuter des outils mis en place par différentes îles, elles sont aussi confrontées à cette problématique pour tenter de contrôler ces pics d'affluence. Parmi elles, la mise en place de groupes de travail dédiés à la question de la fréquentation touristique, à l'instar de la commission mixte « hyper-fréquentation » déjà présente à Bréhat a été évoquée comme un des outils à mobiliser.

> Léonie OLLIVIER Chargée de mission tourisme durable Stéphan MORLEVAT Conseiller Municipal



Cette plante a été apportée, comme chacune de celles dont nous avons parlé, à des fins ornementales avant que nous ne comprenions les effets graves d'un tel acte sur notre santé et sur l'environnement. Elle nous arrive d'une région qui lui a donné son nom vernaculaire : la « berce du Caucase ».

Aujourd'hui, elle est inscrite dans la liste des plantes « exotiques potentiellement invasives posant de graves problèmes à la santé humaine » par le Conservatoire Botanique National de Brest depuis 2016. Pour lutter contre ce problème national, c'est la FREDON (https://www.fredon-bretagne.com/) qui s'occupe de la destruction de cette berce, principalement par arrachage des jeunes plants au printemps. Pour ce faire, il va être important de leur indiquer où sont implantées les populations de cette espèce, ce qui nécessite de la reconnaître... et de ne pas la confondre!

On vous dira souvent pour la reconnaître qu'elle peut faire jusqu'à 4 mètres de haut avec des inflorescences en ombelles plus larges qu'une main ouverte, or, au printemps, elle ne fera pas plus du mètre et son inflorescence ne sera pas développée. Sa feuille est palmée, à la façon d'un canard, et chacune des parties est profondément découpée, jusqu'à quelques centimètres à peine de la nervure centrale

et dentée en son bord. Si vous trouvez des feuilles très finement découpées, en bouquets à 20 cm du sol, vous avez plus la chance que ce soit du cerfeuil des bois – fréquent en sous-bois, ou de la ciguë des jardins – une autre grande toxique qu'on retrouve dans quelques jardins du sud de l'île. La plante doit mesurer déjà quelque 50-60 cm dès avril si les conditions météo sont bonnes. Il ne faut pas s'en arrêter là, car à ce stade, la confusion est possible avec la berce commune – en sous-bois également, et le maceron cultivé – en bord de chemin, tous deux d'excellents comestibles. Il faut regarder la tige qui, jeune, présente des poils épars et des tâches pourpres à sa base. Aucune autre plante à Bréhat ne présente ces caractéristiques réunies (voir photo).

À ce stade, il est important de faire remonter l'information à la mairie. Les intervenants de la FREDON feront une campagne d'arrachage fin mai ou début juin 2023, merci de les autoriser à rentrer dans votre propriété si des berces du Caucase y poussent. En 2022, plus de 200 plants ont été arrachés dans 5 lieux répartis dans toute l'île!

Quoi qu'il en soit, ne tentez aucune mesure vousmême sans équipement de protection individuelle complet (gants, blouse, lunettes..., voir photo). Et si malgré tout et malencontreusement, de la sève



venait à entrer en contact avec votre peau, voilà la démarche à suivre : 1) faites dos au soleil et essuyez au mieux sans étaler la sève si les conditions le permettent 2) rentrez chez vous pour diminuer l'exposition au soleil, abritez vous à la lumière artificielle, 3) appelez le médecin de l'île 4) lavez au mieux toutes parties concernées en attendant l'arrivée du médecin.

Ewen Pottier, oour la commission environnement et agriculture

QUELQUES CONSEILS POUR ÉVITER LA PROLIFÉRATION DES RONGEURS



- Tous les déchets doivent être déposés dans des conteneurs. Ne pas déposer d'encombrants au point de collecte, cela favoris l'installation des renoueurs. Ils sont à déposer à la déchèterie.
- Les extérieurs des habitations doivent être soigneusement rangés afin d'offrir moins de cachettes aux rongeurs.
- Chaque compost doit être bien hermétique car les déchets organiques constituent une source d'alimentation pour les rongeurs.
- La nourriture des animaux doit être conservée à l'abri et le plus possible dans des boîtes hermétiques afin éviter une source d'alimentation potentielle pour les rongeurs.
- Si vous avez des poules, ne pas leur donner à manger (grains, restes de nourriture, etc) le soir afin d'éviter que les rongeurs viennent consommer leur alimentation la nuit.
- 6 L'espace public doit rester propre et surtout sans déchets alimentaires. Les rongeurs seront moins attirés par les extérieurs.
- La mairie se charge de la protection des lieux publics. Une intervention curative en complément, à la charge du particulier, peut être réalisée par un professionnel.



Population des chats



Le 15 février a eu lieu la première action concernant le contrôle de la population des chats. La commune avait incité la population L'opération s'est déroulée à la salle des associations, avec la présence du vétérinaire Docteur Colmant, accompagné de sa fille pour assurer l'enregistrement informatique. Ce jourlà, il y a eu 29 identifications, 3 castrations. Les stérilisations ont eu lieu à Paimpol, au cabinet du Docteur Colmant, pour des raisons d'hygiène. Il faut ajouter à cela 9 autres stérilisations qui ont eu lieu également à Paimpol. Monsieur Denis Bredin, Directeur des îles du Ponant, était présent pour affirmer la convention entre les îles Du Ponant et la commune de Bréhat. Convention qui a permis de proposer des tarifs à prix réduits pour les particuliers résidents sur l'île. La deuxième action sera une campagne de capture des chats errants. Si vous avez un chat à identifier, il est encore temps, vous pouvez contacter le Docteur Colmant, ou bien la mairie de Bréhat.



Les nouveaux équipements pour améliorer le tri sélectif hors foyer sont arrivés.

Repenser la gestion des déchets en vue de son optimisation sur certains points problématiques était un élément important de nos engagements de campagne. L'amélioration des possibilités de tri sélectif des emballages en fait partie. Et ce printemps 2023, une nouvelle étape est franchie.

Le développement du tri sélectif est une priorité à l'échelle nationale, et fait partie des objectifs de loi Anti Gaspi pour une Économie Circulaire.

En effet, deux articles de cette loi prévoient :

- Une généralisation d'ici au 1er janvier 2025 de la collecte des emballages recyclables dans l'espace public
- Une obligation de tri des emballages dans les établissements recevant du public (équipements sportifs, mairies, siège des intercommunalités, parcs, gares, salles de spectacles, etc).

L'Appel à Manifestation d'Intérêt, dont notre commune est lauréate, s'inscrit dans une phase d'expérimentation préalable à ces obligations. L'idée est d'améliorer la « continuité du geste de tri ».

CITEO, maître d'ouvrage avec l'Ademe sur ce projet, précise : « Aujourd'hui, 51 % des Français trient systématiquement tous leurs emballages en tous lieux – 91 % affirment le faire régulièrement comme une pratique de leur consommation responsable et plus de 9 sur 10 identifient le tri et le recyclage comme une priorité environnementale dans le monde post-Covid. Il est donc primordial que les dispositifs de tri se développent dans l'ensemble des lieux de consommation nomade afin d'assurer la continuité



du geste de tri, indispensable à son développement comme au renforcement de l'habitude de tri ».

Désireuse d'anticiper sur ces objectifs nationaux et ainsi de bénéficier des aides très conséquentes de Citeo et de l'Ademe, notre commune s'est dotée de corbeilles de rue et de contenants de tri pour permettre aux habitants et aux visiteurs de trier leurs déchets en dehors de leurs foyers. Les nouveaux équipements bénéficieront aussi largement aux habitants, en améliorant les points d'apport volontaire. Outre les financements, ce projet a pu voir le jour grâce à notre partenariat très constructif avec Valorys et surtout à la forte implication du service technique, tant dans le montage du dossier (candidature, marché, suivi et

Les nouvelles corbeilles







reporting, matériel, emplacements...) que dans sa réalisation (aménagements des points de collecte, pose des équipements...) dans les temps. L'achat et la pose des équipements avant le printemps étaient en effet un engagement pour répondre aux conditions de l'A.M.I. Les représentants de CITEO, de l'Ademe et de Valorys sont venus le 12 avril pour inaugurer ces nouveaux équipements. Ils ont pu constater l'avancement des travaux, en ont été très satisfaits et ont déclaré l'action de notre commune exemplaire.

Et maintenant que les équipements sont là ? Des réflexions sont en cours pour adapter la collecte des déchets. Une collecte nouvelle, spécifique pour les corbeilles avec tri sélectif, se met en place. Nous envisageons d'utiliser des bacs roulants pour déposer les emballages en sacs jaunes partout où c'est possible (c'est-à-dire accessible avec le camion poubelle), en

complément des colonnes de tri actuelles. Nous continuons de réduire progressivement la fréquence des tournées en porte-à-porte pour les ordures ménagères, dont les quantités baissent d'année en année, tout en apportant plus d'attention à la collecte des points d'apport volontaire. Nous poursuivons notre partenariat avec Valorys pour faire de la prévention : profitez de la présence des Ambassadeurs du Tri lors de Faîtes avec l'environnement, jeudi 27 avril, ainsi que deux fois dans l'été, pour toutes questions sur le recyclage, le compostage, ou pour des conseils pour réduire nos déchets. Et continuons bien sûr la sensibilisation auprès des visiteurs pour qu'ils ne cèdent pas à la tentation de remplir nos belles poubelles toutes neuves, mais repartent plutôt avec leurs déchets sur le continent.

Marion Regler, conseillère municipale

Ademe : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

A.M.I. : Appel à Manifestation d'Intérêt

Bientôt un cimetière plus vert

L'ensemble des espaces verts communaux est entretenu sans produits phytosanitaires depuis plusieurs années. Les deux cimetières en font partie, mais s'avèrent très difficiles à maintenir propres : les agents communaux passent beaucoup de temps à un travail fastidieux de désherbage des adventices qui repoussent sans trêve dans les allées, pour un résultat pas assez satisfaisant.

Face à ce constat, le service technique propose l'engazonnement des allées, comme cela se fait dans de plus en plus de communes. Une visite du cimetière de Binic, engazonné avec succès depuis 2019, a été organisée par le service technique, pour s'inspirer de cette expérience. La commission environnement a été consultée, et les membres présents étaient favorables au projet. Le choix des espèces implantées est réfléchi avec l'aide d'un professionnel des semences pour espaces verts : il nous faut des espèces rustiques, qui supportent sécheresse, sol très pauvre et piétinement, mais ne poussent pas trop vite pour éviter de tondre trop souvent. Une autre réflexion, sur le matériel utilisé,



est en cours : des engins électriques très efficaces, plus ergonomiques et beaucoup moins bruyants sont testés pour respecter autant que possible la tranquillité du lieu et réduire la pénibilité du travail des agents.

Pour commencer par un test dès ce printemps, une allée du cimetière marin est ensemencée, profitant du redoux et de l'humidité. Selon le résultat et les retours, l'ensemble des allées de ce cimetière sera semé en gazon à l'automne. Rappelons que l'entretien des concessions est à la charge des familles, et que les agents communaux n'ont pas le droit d'y intervenir, même pour retirer des adventices qui grainent.

Marion Regler, conseillère municipale



Compte rendu séjour alsace 2022

Après avoir reçu nos amis d'Itterswiller sur notre île en mai 2018, nous avions prévu de nous revoir en Alsace en décembre 2020 pour visiter les marchés de Noël, c'était sans compter sur un imprévu de taille : la COVID.

Il a fallu attendre ce mois de décembre 2022, pour pouvoir partir faire ce séjour tant attendu pour 26 d'entre nous, membres du Comité de Jumelage.

En 2010, le Comité Jumelage s'était déjà rendu à ltterswiller pour visiter les marchés de Noël Alsaciens, et c'est au retour que les problèmes eurent lieu avec l'arrivée de la neige et des routes verglacées. Cette année, c'est au départ que les soucis sont apparus avec un mouvement inattendu : la grève des trains.

En effet, il était prévu de traverser par la vedette de 7 h 20, de prendre un café croissant à l'Arcouest en attendant un car qui nous emmènerait à la gare SNCF de Saint-Brieuc, afin de prendre un TGV jusqu'à Gare de Montparnasse, de là un autobus nous attendrait pour nous transporter gare de l'Est pour un autre TGV vers Strasbourg où un bus, affrété par la commune d'Itterswiller, devait nous emmener retrouver nos amis Alsaciens.

Quelle stupeur quand nous avons appris, deux jours avant le départ, qu'une grève de trains était annoncée. Panique pour nous qui avions tout prévu dans les moindres détails et panique pour le maire d'Itterswiller, Vincent Kieffer, qui avait également tout organisé et réservé : traiteur, bus, visites, etc.

De notre côté, nous avons fait appel à notre agence de voyage pour nous trouver un autocar qui nous emmènerait de l'Arcouest à la gare de l'Est à Paris, car, dans notre malheur, seul le TGV Saint-Brieuc Paris était supprimé.

Seulement le départ de l'Arcouest ne pouvait plus se faire à 8 h 30, mais à 5 heures du matin, ce qui obligea les participants à dormir sur le continent la veille, puisqu'à cette heure, il n'y a pas de vedette si tôt.

Le voyage en car s'est très bien déroulé, nous avons pu prendre le TGV à 14 h 55 à la gare de l'Est pour arriver à Strasbourg à 16 h 41 où le bus nous attendait comme convenu.

Après une heure de route pour sortir de Strasbourg, en pleine heure de pointe, nous arrivons à Itterswiller où un comité d'accueil, place du Tilleul, nous attendait. Première soirée en famille, pour certains retrouver leur famille d'accueil, pour d'autres faire connaissance avec de nouveaux amis.

Après une bonne nuit de repos, le samedi, matinée libre, au déjeuner, la traditionnelle choucroute garnie toujours aussi excellente. L'après-midi, départ 14 heures pour Sélestat, capitale du sapin de Noël, pour rejoindre le professeur Sapinus.





Le chèque offert par le comité de jumelage.

Celui-ci nous a expliqué la naissance et l'histoire du sapin de Noël, son évolution dans sa décoration pleine de symboles, suivi d'une exposition et de la visite du marché de Noël avec les premiers vins chauds du séjour.

Puis, vers 16 heures, direction Kaysersberg, village réputé comme ayant le plus vieux marché de Noël d'Alsace. C'est un village médiéval surplombé de son château moyenâgeux. Nous arrivons où le jour n'est plus, où toute la ville est illuminée et débordante de monde, où chaque ruelle est décorée et animée : nous en gardons les yeux émerveillés.

Retour à Itterswiller par les petites routes pour traverser tous les villages animés et décorés de la joie de Noël.

Dimanche est la journée officielle avec tout d'abord, une magnifique messe chantée dans la ravissante église Saint-Rémi, puis un dépôt de gerbe aux monuments aux morts, ensuite direction la nouvelle terrasse de l'Ungersberg.

Un promontoire enroché avec sa rambarde, qui offre une vue imprenable sur le paysage du Piémont, la Plaine d'Alsace, le massif de l'Ungersberg et, quand le temps est clair, les Alpes Bernoises : cet aménagement contribue à accroître l'activité touristique de la commune et devrait figurer dans de nombreux guides, ce nouveau lieu d'accueil, telle la proue d'un navire, est tourné résolument en direction de l'ouest, donc vers l'île de Bréhat.

Il était, de ce fait, tout naturel d'attendre notre venue pour que son inauguration se matérialise.

Nous sommes allés ensuite direction la salle communale où les habitants d'Itterswiller étaient conviés à un apéritif avec les traditionnels Bretzels : prise de parole des officiels : maires de Bréhat et Itterswiller, Madame le Maire de Barr Conseillère départementale, le Président de la communauté d'Agglo et le Président du Comité de Jumelage de Bréhat-Itterswiller. Après lecture de la Charte qui unit les deux communes, ce fut la remise de cadeaux : le Comité de Jumelage de Bréhat offrit un chèque de 500 € pour l'action sociale d'Itterswiller et chaque

personne présente de Bréhat a reçu un ballotin de chocolat, mais à ne consommer qu'à Noël.

Nous avons eu ensuite un excellent repas à base de gibier accompagné des vins des vignerons de la commune, auquel était convié notre précédent curé de Bréhat, le Père Boncœur, tout heureux de revoir des têtes connues. La fin de la journée fût diverse : pour certains, visites d'une crèche animée dans un autre village, pour d'autres visites de caves ou soirée en famille.

Le lundi matin, départ en car à 8 heures place des Tilleuls pour visite du musée du pain d'épices LIPS à Gertwiller, où nous avons pu voir sa fabrication traditionnelle et artisanale.

Ensuite départ pour Strasbourg pour passer la journée aux marchés de Noël qui sont nombreux dans cette ville. A midi visite de la cathédrale et sa fameuse horloge astronomique suivi d'un très bon repas dans une des plus célèbres brasseries strasbourgeoise. « Le Dauphin ».

Certains d'entre nous se sont offert les visites des canaux en bateau-mouche, d'autres ont visité à pied le quartier de la Petite France avant de se retrouver au pied du grand sapin érigé au milieu d'un marché qui fut notre lieu de rassemblement avant de reprendre l'autocar pour rentrer vers Itterswiller. Le soir repas de départ, car le lendemain matin à 7 h 30 départ pour la Gare de Strasbourg afin de prendre le TGV de 8 h 55. C'est à regret que nous quittons nos amis alsaciens qui nous ont si bien accueillis avec toute cette chaleur humaine qui leur est coutumière. Avant de partir, nous nous sommes promis de nous revoir pour le cinquantième anniversaire du Jumelage en mai ou juin 2025 que nous organiserons sur l'île de Bréhat.

Patrick DECAEN



La délégation bréhatine accompagnée d'alsaciens.



Des nouvelles du P.A.T.

Le Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) de l'île de Bréhat continue de mener des actions pour parvenir à ses objectifs. En voici un aperçu.

Du pain sur la planche pour les élèves de l'école de Bréhat

Depuis plusieurs mois, les élèves de l'école de Bréhat participent à des ateliers autour de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre du P.A.T. Tous les aspects sont pris en compte : la partie production et transformation avec une visite de la ferme Lait Bréhatines, la découverte de la flore locale avec une balade botanique assurée par Ewen et suivies d'un atelier peinture avec l'association Courants d'Arts, la transformation à travers un atelier pain au G.A.E.C. de Kervilon. Lors de cet atelier, les élèves ont participé à toutes les étapes : de la pesée des ingrédients jusqu'à la cuisson des pains au four à bois, en passant par le pétrissage et le façonnage. La journée a été enrichie par les animations de Nina sur l'histoire du pain, le levain, les différents types de farine ou encore la production de pain à Bréhat. Des visites de la ferme ont aussi été assurées par le G.A.E.C. Les efforts ont porté leurs fruits, car chaque élève a pu rapporter du pain à la maison! D'autres activités sont en cours de préparation dans le cadre du P.A.T. pour sensibiliser les élèves à l'agriculture et à l'alimentation à Bréhat : balades botaniques, plantations d'arbres fruitiers ou encore atelier compostage.



Un atelier autour de la résilience alimentaire de Bréhat



Le 23 février, le projet de recherche-action ATLASS 2, en partenariat avec le P.A.T., a animé un jeu de rôle autour de la résilience alimentaire. Les joueurs, plongés dans un scénario de tempête de neige impactant le système alimentaire, devaient collaborer et trouver des solutions afin d'améliorer la gestion des ressources. En plus des denrées alimentaires, c'est aussi l'eau, l'énergie, la mobilité ou l'ordre public que les joueurs devaient mobiliser et préserver, à court, mais aussi moyen et long terme. Cet atelier a initié un travail collectif dans le but de s'adapter et de se préparer sur le territoire aux risques de rupture alimentaire. Le volet 3 d'ATLASS 2 permettra d'outiller les territoires à travers des préconisations juridiques et organisationnelles, notamment alimentées par ces ateliers de rupture alimentaire organisés dans les différents territoires partenaires (Île de Bréhat, Dinan et P.N.R. du Perche). Après l'effort, le réconfort! A la suite du jeu, une trentaine de personnes ont profité d'un déjeuner préparé par Françoise Candellier et Estia Salmon. Le cahier des charges ? Préparer un repas local, de saison, bien présenté, et pour moins de 9 € par personne. Le défi a été relevé avec brio, mettant en valeur les produits bréhatins de la mer et de la terre. De quoi alimenter notre P.A.T....

> Enora KUCZYNSKI Chargée de mission PAT

P.N.R.: Parc National Régional

G.A.E.C. : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

ATLASS 2 : Action Territoriale pour l'Alimentation Solidaire et Soutenable



Au GAEC de Kervilon, l'aventure continue!

Dans un contexte national marqué par l'enjeu des transmissions des fermes, Bréhat montre l'exemple. Depuis 2016, nous comptons une installation tous les deux ans. La dernière en date: Emilie Barut devenue associée au G.A.E.C. de Kervilon, suite au départ à la retraite de François Le Tron.

La ferme produit en agriculture biologique et en biodynamie. La production est diversifiée et étalée sur l'année grâce aux serres : petits fruits, légumes, vergers de variétés locales, mais aussi algues récoltées à la main de manière durable. Un atelier de transformation permet au G.A.E.C. de valoriser les surplus. Des activités pédagogiques sont aussi développées comme des portes ouvertes ou des ateliers pour l'école.

Après avoir fêté ses 40 ans en 2022, c'est une nouvelle page qui s'écrit pour la ferme en 2023 : le départ à la retraite de François et l'arrivée d'Emilie. Suite à une formation agricole, Emilie a connu différentes expériences professionnelles : travail de la vigne dans la Drôme, bergère, chevrière et transformation laitière en Savoie, mais aussi le maraîchage et l'imprimerie en Camargue. Emilie réalise une saison au G.A.E.C. en 2021 et revient sous un contrat de parrainage d'un an. Ce dispositif, porté par la Chambre d'agriculture, permet de financer une période d'essai entre un candidat à l'installation et un agriculteur à la recherche d'un repreneur. Le test a été concluant pour Emilie et ses deux enfants, Cid (7 ans) et Lilou (14 ans), scolarisés à Bréhat et Paimpol, et ravis d'habiter dans un des nouveaux logements de l'ancienne gendarmerie. Emilie devient ainsi associée du G.A.E.C., aux côtés de Marion et Vony. Pierre complète actuellement l'équipe en tant que stagiaire, suivant une formation pour s'installer. Quatre saisonniers viennent en renfort l'été et cette année, tous sont des habitants de Bréhat. François peut donc commencer sa retraite en toute confiance! La production est vendue en grande majorité aux particuliers. Le petit marché à l'entrée du G.A.E.C. est



ouvert toute l'année en libre-service. Un stand à la place du bourg est installé tous les jeudis et tous les jours pendant les vacances scolaires d'avril et de la Toussaint. Le site Cagette.net permet de bénéficier de commandes personnalisées à récupérer les lundis soir sous le préau de la salle polyvalente. Le G.A.E.C. approvisionne aussi huit restaurants de l'île, la cantine scolaire selon les besoins et le Carrefour Express en cas de surplus.

Sur Bréhat, la dynamique agricole est lancée, au sein du G.A.E.C., mais aussi pour de nouveaux projets. L'accompagnement des porteurs de projet par les agriculteurs en place est précieux : aide matérielle, mais aussi soutien moral.

Daniel JONIOT et Enora KUCZYNSKI

Pour toute activité agricole, le foncier est central. Qu'il s'agisse d'une installation ou d'un besoin de développement d'activité. Un cadastre morcelé, une rétention foncière, une qualité agronomique variable des terres... à Bréhat, les obstacles sont nombreux. Il faut souvent allier achats, locations et mises à disposition (commodats) afin de disposer d'une surface suffisante et cohérente.





Camille PETIBON

Depuis déjà presque un an, Camille Petibon est arrivée dans la nouvelle équipe de l'office du Tourisme de Bréhat. Elle a apporté une note de dynamisme et un accueil souriant, afin de renseigner au mieux les visiteurs.

Camille est née le 14 août 1990, dans la belle ville de Saint-Malo, où elle obtient le B.T.S. (Brevet de Technicien Supérieur) de Tourisme. Par la suite, elle prépare une licence de management des services Aériens à Cholet. Son parcours professionnel est assez riche, concernant surtout les qualités d'accueil. Elle fut agent d'escale à la Rochelle, ensuite Agent d'exploitation à la Condor Ferries, puis sept ans à la Brittany Ferries comme steward-hôtesse, à Saint-Malo, jusqu'en 2020. Après ce parcours, sa vie continue en arrivant sur Paimpol, pour créer une famille, ce qui lui permet de travailler à l'Office du Tourisme de juin à septembre en 2021. L'année suivante, elle est venue sur Bréhat, pour le poste d'agent d'accueil adjointe avec Justine, à partir de ce moment, une nouvelle dynamique est née, avec une belle énergie. Pour cette année, c'est Camille Petibon qui a pris le poste principal en C.D.I. pour l'accueil et l'ensemble de l'organisation, en participant à la mise en place de la signalétique avec Léonie, et assurer également un lien important avec les associations pour la programmation, l'affichage et la diffusion des différentes activités. Une chose est marquante pour Camille : c'est la qualité de l'accueil et la solidarité des Bréhatins qu'elle remercie beaucoup.





Théodore LEBEC

A maintenant, 23 ans, Théodore est enchanté de son retour à Bréhat!

Avant de suivre ses parents et de poursuivre ses études à Paris, Théodore a grandi à Bréhat et y a fréquenté l'école primaire. Il était déjà revenu sur l'Île dans le cadre de ses études puisque Théodore a travaillé en alternance pendant un an et demi aux Verreries de Bréhat pour obtenir son diplôme de double BTS « commerce des produits de luxe et sommellerie ». Il a adoré cette expérience bréhatine et pris conscience des problématiques du travail insulaire, entre logistique et saisonnalité... Théodore est ensuite revenu à la sommellerie en travaillant pour le domaine Girardin à Santenay en Bourgogne. Malheureusement, le millésime catastrophique de 2021 ne lui a pas permis de poursuivre. Qu'à cela ne tienne, fort de cette expérience bourguignonne et toujours avec la volonté de revenir à Bréhat, Théodore crée son entreprise de distribution de vins en 2022. Il lance Terroirs & Copains et le succès est immédiat! Théodore sélectionne et distribue ses vins sur Bréhat et le continent, aux particuliers comme aux professionnels. Il conseille et livre à domicile des vins posés, car stockés à Bréhat. Cette année test a été validée haut la main et Théodore remercie les professionnels et les particuliers qui lui ont fait confiance. L'objectif est maintenant de pérenniser et de développer son activité et pourquoi pas d'embaucher... Son catalogue sera bientôt disponible en ligne, mais vous pouvez joindre Théodore au 06 22 22 00 20 ou par mail theodor.lebec@ gmail.com pour des exclusivités et des conseils.



Mathilde TARTAULT

Bréhatine pure et dure, Mathilde y a fait sa scolarité en primaire. Elle continue son parcours scolaire avec des allersretours quotidiens vers Paimpol.

Mathilde a tout d'abord voulu se diriger vers le métier d'infirmière, mais s'est rapidement rendue à l'évidence : ce métier n'est pas fait pour elle et qu'elle ne s'épanouira pas dans cette profession. Changement de direction, Mathilde se dirige alors vers un B.T.S. de commerce international. Elle termine major de sa promotion et se retrouve embauchée à la Paimpolaise Conserverie après y avoir effectué son stage. Mais Mathilde a une idée en tête depuis longtemps, elle rêve d'ouvrir une épicerie. Toute la question reste de savoir si ce sera à Bréhat ou pas ! Encore étudiante, Mathilde approche Stéphane et Véronique et, du haut de sa jeunesse, leur annonce que s'ils sont vendeurs, elle est intéressée ! La proposition n'est d'abord pas jugée sérieuse, mais l'idée fait son chemin et deux ans plus tard, Mathilde fait la saison et après avoir discuté de son projet avec Fanny... elles reprennent finalement l'épicerie en binôme.



Fanny GULIANA

Fanny a grandi entre Rennes et Paris. Toutes ses vacances bréhatines en famille à Crouezen l'ont motivé à commencer des saisons pour prolonger le temps passé sur Bréhat. Ses trois saisons à l'épicerie avec Véronique et Stéphane Jean et ses études de B.T.S. lui ont donné des idées pour pérenniser et étoffer l'offre de l'épicerie. Une année de césure lui a fait prendre conscience de sa volonté de retour sur l'île. Comme beaucoup d'autres, Fanny ne voulait plus quitter le caillou après y avoir appris à vivre.

Elle a donc motivé Jérôme Schuler en 2018 pour s'installer avec elle à Bréhat et créer Gardeno Maison, une blanchisserie - conciergerie. Commence alors cette aventure bréhatine. Quand Fanny rencontre Mathilde qui lui parle de son projet de reprendre l'épicerie, elles s'aperçoivent qu'elles ont la même vision et la même envie de développer le potentiel de ce commerce : le binôme est né. Et l'aventure commence.



Après une rénovation totale cet hiver, l'Epicerie de l'île ouvrira pour la saison 2023 avec plein de nouveautés. Les deux gérantes veulent que l'épicerie reste ouverte au maximum de l'année et surtout offrir des produits de qualité, en circuits courts, de saison et essentiellement issus de l'artisanat local. Un vrai boucher œuvrera jusqu'à trois jours par semaine en saison. Les charcuteries et les fromages continueront d'être servis à la coupe. La boucherie sera priorisée sur la commande pour s'assurer de la qualité, mais il y aura toujours des possibilités de choix selon les disponibilités de

l'achalandage. Le rayon vin sera étoffé et enrichi de la sélection préparée par Terroirs & Copains. Enfin, un large rayon de vrac bio permettra de limiter les déchets et les intermédiaires et de proposer des prix raisonnables et accessibles à tous.

"Les Amis de Kreiz Ar Mor"

C'est une association ancienne de Bréhat surnommée AKAM, et comme son nom l'indique, ses adhérents sont des bienfaiteurs pour l'EHPAD Kreiz ar Mor.

Depuis 20 ans, le but de cette association est de permettre d'améliorer le quotidien des résidents de l'EHPAD.

Les actions sont concrètes et régulières. Par exemple, environ tous les deux mois un artiste assure un spectacle pour les résidents, le règlement est effectué par l'AKAM. (Cela peut être en chansons, en musique ou même de la magie). Avant l'épidémie de Covid, les enfants de Bréhat étaient invités lors de ces spectacles, cela permettait d'amener de la culture et des divertissements sur l'île. Dès que possible, tout recommencera.

Et à chaque moment fort de l'année, cette association achète de quoi organiser, un loto pour Halloween, une chasse aux œufs pour Pâques, et c'est encore un moment d'échange et de partage entre les aînés et ceux qui ont tant à apprendre pendant ces rencontres.

Cette association permet aussi l'achat de petits lots pour les lotos du dimanche.

Financièrement, l'AKAM, vit grâce aux dons de particuliers, bien souvent de familles de résidents, mais aussi de dons d'autres associations telles que « La sauvegarde du patrimoine religieux bréhatin », ou « l'Amicale des Sapeurs Pompiers » lors du dernier trail ainsi que « la Société Saint Vincent de Paul ».

Le budget de l'association permet aussi d'avancer des achats de première nécessité aux résidents.

La vente de muguet et la kermesse annuelle apportent aussi une aide financière non négligeable.

Le nouveau bureau :

Virginie Le Cor en tant que présidente, Myriam Le Négaret en tant que secrétaire, Sandrine Mouton en tant que trésorière.



Myriam Le Négaret, Virginie Le Cor, Sandrine Mouton et une partie de l'ancien bureau : Gabrielle Prigent, Danouchka Le Mortellec.

Comment restaurer et entretenir Keranroux, la chapelle Saint-Michel et l'église de Bréhat?



Il existe une Association qui s'en occupe, c'est l'Association pour la Sauvegarde et l'Entretien du Patrimoine religieux de Bréhat (plus de 100 membres) présidée actuellement par Natacha Scriban.

En 2002, à la suite du départ de notre Recteur, j'ai créé l'Association avec l'aide des Cocheril et d'Edith Clerbout pour que les fonds collectés par la kermesse du 15 août restent sur Bréhat.

Cette Kermesse du 15 août est une grande fête de l'été et permet la rencontre entre estivants et bréhatins. Plusieurs stands animés par des bénévoles motivés proposent de nombreux articles très attendus.

Grâce aux recettes de cette Kermesse, l'Association peut financer l'entretien du Patrimoine religieux, la paroisse de Paimpol qui nous envoie régulièrement un prêtre pour la messe dominicale et aussi certaines activités de l'école et de la maison de retraite

Nos réalisations sont, entre autres, la restauration des statues de l'église, la réfection de l'intérieur de la Chapelle Saint-Michel, la consolidation du clocher de Keranroux...

A noter, que la kermesse se termine par une vente aux enchères d'une œuvre offerte par un artiste bréhatin, qu'il soit ici remercié.

> Dominique Guillois Présidente d'honneur

L'art dans l'île

Favoriser la rencontre d'artistes

Depuis la fondation de l'association en 2009, ce sont plus de 60 artistes bréhatins qui ont participé à notre exposition annuelle.

Chaque année, les artistes présentent leurs œuvres, réalisées par des techniques aussi nombreuses que personnelles : huile, acrylique, aquarelle, dessin,





collage, photographie, sculpture... D'année en année, notre exposition s'enrichit ainsi de l'évolution des artistes déjà présents ou de l'arrivée de nouveaux talents.

L'association se veut aussi un lieu de contact et d'échange entre artistes.

Elle est, pour nous et pour les nombreux visiteurs qui viennent découvrir nos œuvres, un moyen de perpétuer le passé artistique de l'île de Bréhat.

Notre prochaine exposition aura lieu du 6 au 12 août, à la salle des fêtes. Les artistes vous y accueilleront avec plaisir pour échanger sur leurs travaux. Nous vous y espérons nombreux.

Pour nous contacter

Jean Michel Delpérié :

Jean-michel.delperie@gmail.com

Annegret Marot : annegret.marot@gmail.com Marion Barat : marion.barat8@gmail.com

L'association du Moulin du Birlot

L'association du Moulin du Birlot est créée en 1994 avec Jacques GLON pour président. Elle fait suite au rachat puis aux premiers travaux de restauration des murs par la commune. Ce moulin à marée aura vu de nombreuses modifications depuis sa construction en 1632 et l'arrêt de la production de farine vers 1920. Les premiers mécènes sont trouvés rapidement en 1995 et permettent de reconstruire la charpente, la couverture de chaume, les portes et fenêtres, le plancher et l'escalier d'accès au moulin. L'association est alors forte d'environ 300 membres qui, par leurs cotisations, leurs dons et diverses « corvées » permettent d'envisager d'aller plus loin.

Le premier prix du Patrimoine des Côtes et Rivières de France - Le Chasse-Marée, est attribué à l'association en 1996 lors des fêtes maritimes de Brest. Le vannage permettant la retenue d'eau dans l'étang, la roue, le mécanisme seront mis en place grâce à Gilles Morio, charpentier-amoulageur (spécialiste des moulins) qui a mis en œuvre l'ensemble tel qu'il existait à sa création. La réparation de la digue sud, servant de déversoir, sera faite en 2007. Dès lors, les travaux suivants sont consacrés à l'entretien du moulin et de ses ouvrages : changement des montants des portes à mer, reprise de la roue et des pales, etc.

Depuis 2019, la roue se dégrade rapidement et une nouvelle option est prise par l'association pour



que la pérennité du mécanisme soit assurée : faire une roue en aluminium (Efinor - Paimpol). Elle sera transportée par la barge de Bréhat-Marine et posée par l'entreprise Daigre Bâtiment avant l'été 2022. Le but de l'année 2023 est de moudre de la farine plus régulièrement.

Le moulin est ouvert les après-midis de semaine l'été et sur rendez-vous pour les groupes hors saison ainsi que les 24 et 25 juin (Journées des moulins) et 16 et 17 septembre (Journées du patrimoine). Une corvée de vase sera organisée le 13 août et l'Assemblée Générale se déroulera le 11 août. Site web : moulinbrehat.fr

Les Courants d'Arts

Les Courants d'Arts entament leur quatrième année de manifestations.

Ce que nous souhaitons, c'est de contribuer à faire découvrir, enrichir et créer un patrimoine culturel bréhatin diversifié.

Nous l'avons fait et le poursuivons par des expositions en commun avec différents artistes (peintres, photographes).

Nous avons animé des ateliers de découvertes (aquarelle, acrylique, dessin, collage, poésie, mandalas, théâtre ...) révélant des talents et des envies chez certains participants de poursuivre.

Maints bréhatins en séjour ou de passage ont profité d'initiatives comme des installations d'œuvres dans des arbres, sur des puits de l'île, tout ceci en soutien à des balades mettant en exergue des éléments de la culture bréhatine.

Nos anciens ont pu aussi profiter d'initiatives théâtrales et graphiques.

Nous avons permis la (re)-découverte d'artistes comme Charles Lapicque, ayant travaillé sur l'île : expositions enrichies par des conférences, complétées par des ateliers destinés à pénétrer les œuvres (mouvement, couleurs, structure).

Tout au cours de l'année, avec les enfants de l'école, nous avons monté des activités artistiques qui ont débouché sur un joyeux spectacle de fin d'année.

Notre souhait est aussi le partage de savoir-faire,



notamment culinaire avec Pom' Chef dans des atmosphères musicales et festives et par le lancement d'une série de produits « Faits à Bréhat ».

Tout ceci est possible grâce au concours de nombreux bénévoles. Nous avons le bonheur de mener toutes ces activités avec des acteurs engagés sur l'île et avec d'autres associations, dans un esprit de créativité, d'intelligence mutuelle, de complémentarité et avec le soutien de la mairie.

La campagne 2023 des Courants d'Arts va démarrer!



Club Marie-Thérèse

La première assemblée générale du CLUB MARIE THÉRÈSE date de l'année 2001.

L'association a pour but de fournir aide et support à d'autres associations

ou œuvres de la commune de Bréhat par des services ou la réalisation d'œuvres manuelles sous quelque forme que ce soit.

Après les années Covid qui ont malheureusement stoppé nos activités, nous avons bon espoir de nous retrouver régulièrement, dès que les jours seront meilleurs, dans l'extension de la salle des fêtes.

Lors de notre assemblée générale de septembre, la présidente Dany Guivarc'h oriente les attributions au profit de différentes associations caritatives, dont

une association tenait particulièrement à cœur de l'initiatrice Marie-Thérèse Anglade : A.T.D. (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde, mais aussi aux associations locales et à la S.N.S.M.

Les réunions se tiennent chaque mercredi de 14 H 45 à 17 H 30, différentes activités sont proposées : broderie, point de croix, tricot, couture.

Le Club participe principalement à la kermesse du 15 août et au forum des associations où les travaux sont présentés et vendus au public.

Nos adhésions ont amorcé un développement que nous souhaitons voir se confirmer avec la nouvelle salle...

Les personnes intéressées peuvent nous contacter : Dany Guivarc'h au 02 96 20 03 71 et Bertrand Drillet sur le répondeur du 07 82 47 30 68.



L'Association des Pêcheurs Plaisanciers et Bassiers de l'Île de Bréhat (A.P.P.I.B.) a été créée en août 1994. Claude Jaigu en a été le premier Président. Roland Kerjolis, figure incontournable durant des années, nous a tous marqué de son empreinte et transmis sa passion. Par sa centaine de membres passionnés et respectueux de la nature, elle est le reflet de la variété des activités liées à la plaisance, la pêche à pied, la pêche en mer - que ce soit du bord, en bateau, en kayak ou la chasse-sous-marine.

L'A.P.P.I.B. est un puissant vecteur sur l'île de valeurs partagées transmises entre générations, souvent avec plusieurs membres d'une même famille et d'une heureuse représentativité bréhatine que nous y soyons nés, d'adoption ou de cœur.

Affiliée à la Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (F.N.P.P.) et partie du Comité Départemental Pêche Plaisance des Côtes-d'Armor, elle y est représentée en faisant de l'A.P.P.I.B. un partenaire ouvert et actif dans la défense des grands enjeux de la plaisance et d'une pêche éco-responsable au plan local, régional, et national en faisant entendre votre voix et nos préoccupations. Consciente des efforts nécessaires face à l'évolution de la ressource, elle milite pour que ces efforts soient partagés de façon équitable entre tous les acteurs, qu'ils soient professionnels ou plaisanciers.

Son Assemblée générale ouverte à tous, début août est toujours un moment important de dialogue et d'échange. La sortie de pêche en bateau ou entre chasseurs, celle de pêche à pied, les pots de quartier entre membres et d'autres activités restent des moments conviviaux et de partage incontournables. L'A.P.P.I.B. vous est ouverte. Avec d'autres associations sur l'île, elle fait en quelque sorte partie de notre patrimoine commun.

Alain SCRIBAN, Président

Le Comité de jumelage

Le Comité de jumelage de Bréhat Itterswiller est une association Loi 1901 sans but lucratif, qui a été constituée le 2' septembre 1975.

Elle a pour but de favoriser les échanges scolaires, sportifs, culturels, sociaux, avec la ville jumelle et d'organiser ou de favoriser l'organisation de rencontres, visites ou séjour des délégations européennes de la ville jumelle.

Le Comité de Jumelage organise chaque année plusieurs manifestations : vente de vin chaud et huîtres en février, bourse aux plantes au printemps, vide grenier en juillet et, en août et automne, une manifestation culturelle.

Le but de ses manifestations est de récolter des fonds pour organiser les échanges inter-communes. Cette année, ce sont les habitants de Bréhat qui se sont rendus en Alsace pour visiter des marchés de Noël, assister à une exposition sur l'origine du sapin de Noël et profiter de moments conviviaux avec les habitants d'Itterswiller.

- En 2025 : le Jumelage fêtera ses 50 ans d'existence à Bréhat.
- En 2022 : 36 membres constituent l'Association, dirigée par un bureau composé comme suit :

Président : Patrick Decaen, Secrétaire : Anne-Laure Auffret, Trésorière : Estelle Petibon.

Cette année l'Assemblée Générale s'est tenu le dimanche 2 avril 2023 et a été suivie d'un repas convivial.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre





Centre Nautique de Bréhat

Après une période de transition, durant laquelle les Glénans ont assuré l'activité nautique au Guerzido pendant l'été 2022, la Mairie, avec l'aide de la société Mille Bleu Conseil, a souhaité mettre en place une Délégation de Service Publique (D.S.P.) pour assurer et développer l'enseignement des activités nautiques.

La Mairie a reçu durant l'hiver plusieurs candidatures pour assurer cette mission. Le choix, c'est finalement porté sur l'association des Glénans. Cette association loi 1901, créée en 1947, reconnue d'utilité publique depuis 1974, œuvre depuis plus de 75 ans à démocratiser l'activité voile. L'un des fondements de l'association est de former les jeunes à la mer, à la voile et à l'environnement en s'appuyant sur un projet d'émancipation qui repose sur le partage, la solidarité et l'intelligence collective. École de formation nautique et, par conséquent, de vie collective, les Glénans, affirment que la mer est une école de la vie. L'apprentissage de la voile donne accès à un nouvel environnement, celui de la mer, de ses richesses naturelles et culturelles. La connaissance de cet environnement participe à la formation du

marin. La pratique de la voile permet la découverte d'une activité sportive, d'un environnement naturel et de la culture maritime. Cette D.S.P., signée au mois de mars 2023, a une durée de 10 ans. Les Glénans ont déjà commencé les stages, dès début avril, ceuxci dureront jusqu'à la Toussaint. Outre un loyer de 6 000 €, et les frais concernant les mouillages et les bateaux à terre, l'association versera une redevance correspondant à un pourcentage sur le chiffre d'affaires. Pour toute inscription ou renseignements, n'hésitez pas à les contacter soit par mail : brehat@glenans.asso.fr ou par téléphone : 06 75 58 50 26 ou 07 62 79 78 48.

Nous leur souhaitons une bonne saison 2023.

Dominique Sicher, 3ème adjoint





Stage de tennis

Pour la deuxième année consécutive, Sacha Binet, professeur de tennis breveté d'état, vous propose des stages de tennis du lundi au vendredi, ainsi que des cours particuliers. Petite nouveauté pour cette année 2023, les stages commenceront dès les vacances de Pâques du 17 avril au 7 mai. Il sera bien évidemment présent pendant les vacances d'été.

Pour tout renseignement et inscription : téléphoner à Sacha Binet au 06 32 46 60 73 ou par mail bins-sacha@outlook.fr (conditions spéciales pour les enfants Bréhatins résidents à l'année sur l'île).





Sport et Oxygène

Pour ceux qui ne me connaissent pas, voici un petit bout de mon parcours et ce que je propose sur l'île...

Depuis mon plus jeune âge, je pratique différents sports, après une colonie de vacances au sein de l'U.C.P.A. (Union des Centres sportifs de Plein Air), c'est décidé, j'encadrerai des activités sportives dans leurs centres de vacances. Je me suis donc formée avec eux et j'ai travaillé quelque temps dans un de leur club. Par la suite, je me suis professionnalisée en passant des brevets d'état dans l'animation et le sport. J'ai travaillé pour des associations, centres aérés, clubs de vacances et salles de fitness. Dans ce métier, ce que j'adore, c'est qu'aucune journée ne se ressemble ; les activités y sont variées (coaching,



balades touristiques, créations d'évènements sportifs, cours collectifs)... En arrivant à Bréhat, il y a 4 ans, j'ai souhaité monter mon entreprise « Sport et Oxygène », j'ai commencé avec quelques séances de remise en forme, gym douce, cuisses-abdos-fessiers et cardio et pour mon plus grand plaisir les îliens y ont adhéré. J'ai depuis développé l'entreprise en organisant des stages multisports et baby- gym pendant les vacances scolaires ainsi que des stages perte de poids. Je me suis aussi formée à la méthode Pilates en 2020 et je suis actuellement en formation Yoga, j'aimerais que les premiers cours débutent pour les vacances de Pâques. Mon souhait à plus long terme serait de créer un lieu chaleureux dans lequel je pourrais multiplier les cours, proposer des stages de Pilates et de Yoga aux personnes extérieures en plus de mes client(es) habituel(le)s que je remercie pour leur bienveillance, leur sourire et leur punch qui année après année restent intacts.

Et pour ceux qui n'ont pas encore osé sauter le pas, voici le programme des cours :

- Les lundis : 09 h Pilates 18 h Cuisses-abdos-fessiers
- Les jeudis : 09 h Gym douce 18 h Cardio
- Vendredi : marche nordique en fonction de la demande.

À bientôt sur les chemins de Bréhat. Aurore (Sport et Oxygène) sportetoxygene@gmail.com 06 83 19 86 52



Calendriers des événements

Jeudi 27 avril

" FAÎTES AVEC L'ENVIRONNEMENT "

en partenariat avec l'association du comité de jumelage, les courants d'arts et la commission environnement ; de 10 h à 16 h. Bourse aux plantes, stands du P.A.T, ateliers recyclage et créatifs, Valorys, balade botanique et jeux.

Lundi 01 mai

INIZI FAIT UNE ESCALE À BRÉHAT

pour un concert du groupe Labess, dans le cadre de la tournée des îles, 16 h à la salle des fêtes.



Labess ©Margot Luciarte

Dimanche 18 juin KERMESSE DE L'ÉCOLE

organisée par l'amicale laïque, avec de nombreux stands de jeux et une tombola.





Samedi 01 et dimanche 02 juillet

CONCERT D'UN ORCHESTRE FANFARE

en soutien à l'association de la S.N.S.M.

Du vendredi 7 au 11 juillet LES SCÈNES DE BRÉHAT

La troisième édition des scènes de Bréhat, voir p30.

Dimanche 9 juillet

L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

sera présente place du bourg pour ventes de cartes, DVD, gâteaux, pour le Ciné Vriad et la Bibliothèque.

Le 13 juillet

FEU D'ARTIFICE ET BAL

sur la place du bourg



Le 12 et le 17 juillet

SÉANCES DE PROJECTIONS DE FILMS

prévues par Ciné Vriad, dans l'après-midi à la salle des fêtes. Programmation en attente.

Jeudi 20 juillet

BROCANTE

organisée par le comité de jumelages, place du bourg, avec stands de dégustation.

Du jeudi 20 au 30 juillet

EXPOSITION/VENTES DES ŒUVRES D'ETIENNE LEMPEREUR

à la salle des Fêtes, organisée par les courants d'art, Des Ateliers prévus et une conférence faîtes par Philippe Rouillac le 21 juillet.

Le 01, 13, 17 et le 27 août

SÉANCES DE PROJECTIONS DE FILMS

prévues par le Ciné Vriad, à la salle des fêtes, en après-midi. Programmation en attente.

Vendredi 4 août

CONCERT DE FRANCK FAGON ET BRUNO LE TRON

à la salle des fêtes, en soirée.

Samedi 5 août

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION L'A.P.P.I.B

prévue à la salle des fêtes, dans la matinée.

Du dimanche 6 au samedi 12 août EXPOSITION ANNUELLE

de l'association L'art dans l'île, à la salle des fêtes, de 10 h 30 à 18 h 30.

Jeudi 10 août

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DU MOULIN DU BIRLOT

prévue pour les adhérents, actuels et futurs, devant le moulin, avec peut-être, une surprise.

Samedi 12 août

BAL DES POMPIERS

organisé par l'amicale des pompiers de Bréhat, de 19 h 30 à 2 h, soirée animée en musique. Restauration prévue sur place.

Dimanche 13 août CORVÉE DE VASE

ouverte à tous, à l'étang du moulin, il s'agit de déplacer la vase et la répartir entre les pierres du pavage, pour refaire les joints. Venir avec un équipement adapté. Renseignement auprès de l'association du moulin du Birlot.

Mardi 15 août

KERMESSE,

organisée par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine religieux, avec plusieurs stands de jeux et de ventes à venir découvrir sur la place du bourg.

Mercredi 16 août

CONCERT DE MUSIQUE GRECQUE

organisé par Fert'île, salle des Fêtes, autour d'un voyage imaginaire aux îles Grecques.

Cet agenda n'est pas exhaustif.



Les Scènes de Bréhat 2023

3° édition du festival Les Scènes de Bréhat du 7 au 11 juillet 2023 5 jours de nouveaux moments de partage aux Verreries de Bréhat!

Comme lors des précédentes éditions, il s'agit de fêter le spectacle vivant dans ce qu'il a de plus varié. Cette année, la programmation s'est construite autour du thème du jeu et du détournement.

Quel lien peut-il y avoir entre un ensemble belge de percussionnistes, la pièce Intramuros de l'auteur et metteur en scène multirécompensé Alexis Michalik, les DJ Pfel & Greem de C2C, Madame Fraize, le nouveau seul en scène de Marc Fraize, Oldelaf et la chanteuse brésilienne Flavia Coelho? Ils sont tous à l'affiche de l'édition 2023! Mais pas seulement, leur inventivité pour jouer des codes de la scène au service du spectacle les réunit, que ce soit pour nous faire danser, rire ou nous émouvoir.

Rendez-vous incontournable, la pièce préparée pendant l'année par Zoé Lemonnier et la troupe des Bréhatins, sera placée sous le signe de la comédie.

Vous pourrez aussi découvrir des concerts plus intimistes, comme celui d'Alex Montembault ; un spectacle de danse pour toute la famille, qui revisite l'histoire du Petit poucet, par la chorégraphe Marion Levy ; le groupe rennais Les Vilars ; le seul en scène Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze, de Chloé Oliveres.

Autant de spectacles qui, je l'espère, vous feront passer du rire aux larmes, du léger hochement de tête au déhanchement franc, de l'évasion à la réflexion...

Encore une fois, nous ferons tout pour faire de ces 5 jours, un moment fédérateur et convivial. Et nous avons hâte de vous accueillir à nouveau, à la citadelle, au village du festival et peut-être même ailleurs...

Rendez-vous le 7 juillet!

Billetterie et informations supplémentaires www.scenesdebrehat.fr.

L'organisation est à la recherche d'hébergements afin de pouvoir loger artistes et techniciens entre le 1^{er} et le 13 juillet (même pour une nuit) et de bénévoles : contact@scenesdebrehat.fr.

Si vous voulez participer au succès du festival : « Faire un don » sur www.scenesdebrehat.fr.

Caroline Vannini Présidente du festival Les Scènes de Bréhat

La Tournée des îles

La Tournée des îles partira de Chausey pour rejoindre Groix en 2023, puis ira de Groix à Aix en 2025. Cela en passant par 13 îles et donc autant d'étapes. Chaque île convoie le même projet artistique vers l'île voisine grâce à un moyen de navigation qu'elle aura choisi. Un jour sur mer, puis 2 sur l'île où sont imaginées des actions collaboratives (transmission de « coutumes »), pédagogiques (création d'un carnet de voyage avec une illustratrice), des spectacles...

> LES CONCERTS DE LABESS

C'est sur la route de l'exil que le groupe Labess rencontre son identité musicale. Plurielle, libre, vivante. Nourrie des racines algériennes et du vaste voyage de l'artiste Nedjim Bouizzoul. Labess ouvre une voie musicale singulière au-delà des frontières. Labess, c'est un voyage.

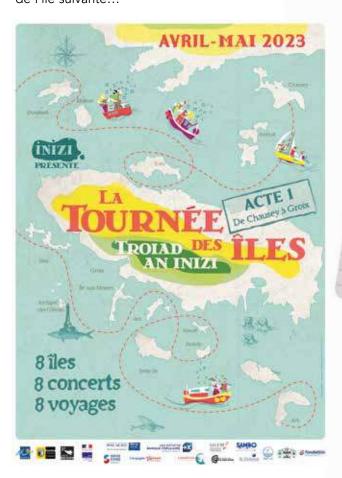
> LE CARNET DE BORD COLLABORATIF

Inizi et les établissements scolaires des îles immortaliseront ce projet grâce à un carnet de bord collaboratif. Avec l'aide de l'illustratrice Marianne Larvol, les enfants remplissent le carnet de leurs ressentis, réflexions sur l'aventure, expliquent la coutume transmise. Puis le carnet passe aux enfants de l'île suivante...

> LA TRADITION DE FAIRE COUTUME

Un élément de patrimoine local propre à chaque île sera transmis à son île voisine. Cette coutume symbolisera un lien fort entre ces populations. La coutume est un acte d'échange cérémoniel de Nouvelle Calédonie qui marque la relation et la position vis-à-vis de l'autre, de son voisin. Elle se traduit en paroles, en gestes et en dons. Elle représente les règles de vie, la bienséance, l'accueil, le respect, l'humilité et la solidarité en cas de coup dur... Par exemple, l'île de Bréhat offre un arbre endémique de son île à l'île de Batz, Ouessant offre une chanson à Molène... Un lien se tisse, symbolisant ainsi une solidarité inter-îles.

Inizi







Entretien avec Madame Jeannine Bocher

Rencontre avec Madame Jeannine Bocher, née Prigent, dans sa maison du haut de l'Allégoat. Son fils Eric, qui l'entoure de façon permanente, y vit aussi. Ses deux petits-fils, Romain, qui exerce une activité commerciale à Bréhat et Benoît, qui revient régulièrement depuis Binic avec sa compagne et son petit garçon, sont aussi très présents auprès de Jeannine.

A l'extérieur de la maison, devant la mairie de l'île, les drapeaux français, européen, breton, ukrainien claquent au vent. Quelques aboiements sympathiques de 3 chiens se font aussi entendre.

Jeannine, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis née le 1er mars 1931 à Bréhat, dans la même maison que celle que j'occupe actuellement. Elle appartenait à mes grands-parents paternels. Elle a été construite juste après la guerre 1914/1918. C'est notre maison familiale.

Vous sentez-vous bien dans votre maison?

Je m'y suis toujours sentie très bien.

Autrefois, mes parents occupaient une partie de la maison, mes grands-parents l'autre partie. Eric s'y est toujours senti bien également. Au-delà du caractère familial, cette maison se situe dans un environnement calme, même au centre de l'île sud, à égale distance du port, du bourg et de la plage.

Sortez-vous de temps en temps de votre maison? Non, malheureusement. Depuis environ 3 ans, je ne vais plus au bourg. Je ne vais plus au Guerzido non plus alors que je l'aime bien. En fait, je ne vois plus beaucoup de monde. J'ai juste quelques consultations chez l'ophtalmo à Saint-Brieuc de temps en temps. J'ai quand même la chance de voir le médecin de Bréhat, le Docteur Trimaille, tous les jours. Il est très proche de ses malades et je lui en suis extrêmement reconnaissante.

Vous sentez-vous mieux dans votre maison plutôt qu'à l'EHPAD ?

Oui, sans aucune hésitation.

J'ai beaucoup de chance : Eric s'occupe de moi et, si nécessaire, Romain prend la relève.



Vous n'avez jamais quitté Bréhat?

On peut dire cela. J'y suis née. J'ai fréquenté l'école des filles, près de l'église. Mon institutrice, Madame Colin, était la femme de Jean Colin, l'armateur des Vedettes de l'époque.

Et après l'école primaire ?

Je suis allée au collège Berthelot de Saint-Brieuc jusqu'au brevet. Je séjournais chez une tante. Puis j'ai commencé à travailler à la poste de Bréhat, d'abord au télégraphe et au téléphone, ensuite au guichet. Il y avait 2 guichets à l'époque. Nous étions 3 employées. Par la suite, je suis allée au Mont-Saint-Michel pendant 6 mois. Je vendais des souvenirs dans un magasin.

Vous avez retrouvé Bréhat rapidement?

Oui, j'ai été employée par Monsieur Vermare, un célèbre sculpteur bréhatin, pendant 7 ans. Il me dictait son courrier et j'écrivais ses lettres. Il habitait au Birlot. Lui et sa femme étaient des personnes charmantes. Il a été lauréat du Prix de Rome. Sa

maison a été vendue. Sa tombe se trouve au cimetière marin.

Par la suite, j'ai vendu de nouveau des souvenirs, cette fois chez Monsieur et Madame Peillon. Ils habitaient la maison de l'actuelle mairie. Ils possédaient 2 magasins, l'un près de l'église, l'autre dans la descente du port. Je travaillais dans ce dernier.

Et vous n'avez plus jamais quitté Bréhat?

Non, je me suis mariée en 1958 avec Max qui travaillait à la quincaillerie du bourg, chez Yves Kerjolis, le père de Roland. Nous nous sommes installés en 1976 dans la maison, là où je suis née.

Pourriez-vous me parler de quelques événements importants que vous avez vécus ?

J'ai bien sûr connu la guerre 1939/1945. J'étais jeune. Je me souviens que les Allemands venaient prendre des légumes chez nous et que c'était la fête à la Libération. J'ai été plus particulièrement marquée par la mort d'un Bréhatin, le Docteur Wilborts, déporté à Buchenwald en 1944, victime de la barbarie des nazis. Sa femme et sa fille, Marie José Chombart de Lauwe, ont aussi été déportées. Le Docteur Wilborts était dans la Résistance. Il a été dénoncé, sans doute par des Bréhatins, mais par qui ? Le mystère reste entier. Je me souviens aussi du naufrage de « L'Aide-toi » le 15 août 1955. C'était une vedette qui faisait le tour de l'île. Elle a heurté un rocher. Il y a eu, hélas, beaucoup de morts, dont Théophile Véroux qui conduisait la vedette.

La tempête d'octobre 1987 m'a, enfin, beaucoup marquée ; les dégâts ont été considérables.

Et Bréhat actuellement ?

Bréhat a beaucoup changé. Il y a de plus en plus de résidences secondaires. Les Bréhatins ne peuvent garder leur maison familiale à cause du prix trop élevé, surtout en cas de mésentente familiale lors des successions. Il y a donc de moins en moins de Bréhatins d'origine. Cette situation m'attriste.

Que souhaitez-vous pour le futur, Jeannine ? Il est essentiel que de jeunes couples voulant vivre et travailler à Bréhat arrivent à se loger sur l'île. Il faut parallèlement favoriser la création d'activités sur place. Le tourisme est important pour l'île mais il faut le réguler. Je dois dire que je suis plutôt pessimiste pour l'avenir de Bréhat.

Connaissez-vous d'autres îles ?

Non, sauf le Mont-Saint-Michel. Il est bien redevenu une île, non?

Jean-Michel Boullier





Action citoyenne de l'épide 2023 Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi

Depuis neuf ans, un groupe de l'Epide de Lanrodec vient sur l'île de Bréhat pour effectuer une action citoyenne avant la période estivale. Pour recevoir la vingtaine de jeunes de 18 à 25 ans de cette école de la seconde chance, c'est tout un élan de solidarité qui se met en place. Le groupe vient toujours la dernière semaine de juin du lundi au vendredi. Ils sont en général une vingtaine plus cinq ou six accompagnateurs.

CETTE ANNÉE ILS VIENDRONT DU 26 AU 30 JUIN 2023

Petite nouveauté depuis juin 2021, ces jeunes participent également au nettoyage des douves de la citadelle avant le festival des scènes de Bréhat. Cette année, ils devraient passer deux jours sur le site.

Lors de leur séjour, ils iront également aider à nettoyer le jardin de la maison de retraite, à nettoyer un bâtiment du patrimoine bréhatin et passeront une demi journée avec les enfants de l'école.

La mairie met son camping à disposition pour héberger les jeunes et donne une subvention en plus de la mise à contribution des employés municipaux et de leur matériel (tracteur et remorque). Ces derniers aident notamment le groupe pour acheminer les déchets récupérés jusqu'à la déchetterie.

Les enfants de l'école participent aussi à l'opération nettoyage durant un après-midi avec les jeunes sur la plage du Guerzido.



Enfin, comme tous les ans, le premier soir (le lundi) de l'arrivée du groupe, un repas type auberge espagnole est organisé à la salle polyvalente avec les habitants. Cela permet d'échanger avec ces jeunes en insertion qui ont parfois des parcours difficiles. Ici, nous vivons sur un petit paradis et nous sommes parfois un peu déconnectés de ces difficultés. C'est une façon de leur montrer aussi que ce qu'ils font est important pour nous.

Comme chaque année, certains commerçants, restaurateurs et transporteurs de l'île apportent leur contribution au projet et une cagnotte est mise en ligne, cette collecte va permettre d'assurer une partie des frais même si beaucoup d'intervenants participent à l'opération. Le budget nous sert à payer le transport en car, les petits déjeuners, les repas du midi et du soir.

Stéphan Morlevat et Jean Charles Le Cor

Bienvenue sur cette cagnotte solidaire! https://www.leetchi.com/c/epide-2023 Merci de votre contribution





Le BSAM Loire au mouillage à l'Île de Bréhat

Profitant de sa patrouille vers le Nord Pas de Calais, le Bâtiment de Soutien et d'Assistance Métropolitain (BSAM) « Loire » de la marine nationale a fait escale au mouillage devant Bréhat le samedi 18 mars 2023.



Parti de Toulon, son port d'attache, au début du mois, la Loire est venue mouiller au sud du port Clos afin d'offrir à son équipage quelques heures de relâche. Le choix de cette destination n'a rien de fortuit. En effet, le commandant, le lieutenant de vaisseau Frédéric Vautier est un fils, petit fils et arrière petit de fils de Bréhatins! Accompagné de son père, le contre-amiral (2S) Hervé Vautier, natif de l'île, il a conduit une délégation de l'équipage jusqu'à la mairie, où ils ont été très chaleureusement reçus par monsieur le maire et ses adjoints. Après le traditionnel échange de cadeaux, les élus ont été conviés à un déjeuner officiel à bord de la Loire.

Au-delà des rencontres protocolaires, l'équipage s'est rendu à terre en uniforme pour découvrir Bréhat et les Bréhatins! Pour la plupart, habitués à naviguer en méditerranée, Bréhat était la première île





bretonne qu'ils visitaient, l'amiral Vautier les a assurés que s'il n'y en avait qu'une à voir c'était bien celle-ci! En fin de journée, le BSAM « Loire » et son équipage ont repris leur patrouille après une bien trop courte escale dans l'archipel. Ils resteront marqués par la beauté de cette ile, découverte un matin clair de mars où le soleil offrait au granit rose son plus bel éclat et se souviendront de l'émotion de son commandant qui réalisa ce jour le rêve d'un père et de son fils de faire escale ensemble dans le berceau familial.



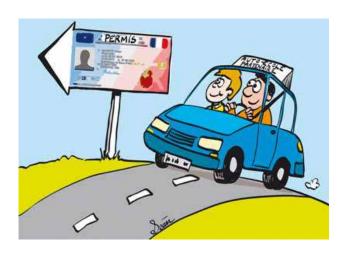


Aide au financement du permis de conduire : 18-25 ans, domiciliés à Bréhat

La mobilité est un véritable enjeu pour l'insertion professionnelle : dans certains territoires, le permis de conduire est un véritable permis de travailler, notamment pour les jeunes.

Une aide à la mobilité est mise en place par la mairie : la bourse au permis de conduire.

Cette bourse est une aide au financement du permis de conduire B à destination des jeunes de 18 à 25 ans domiciliés sur l'île de Bréhat (lycéens, étudiants ou jeunes actifs).



Ce dispositif consiste en la prise en charge par la commune d'une partie du coût du permis de conduire, à hauteur de 60 % limité à 900 €, en échange de 35 heures d'activités d'intérêt collectif effectuées par les jeunes.

Pour être éligible à la bourse au permis de conduire, un dossier de demande devra être déposé en mairie. Le dossier de demande de bourse sera examiné par une commission. Une convention sera rédigée afin de



préciser le cadre d'accueil du jeune dans les services communaux (service concerné, tâches et missions, dates et horaires, dispositions particulières...) et le montant de la contrepartie financière (60 % du coût du permis avec un plafond d'aide maximal à 900 €). Le demandeur s'engage à effectuer des travaux d'intérêt collectif d'une durée de 35 h 00 (soit l'équivalent d'une semaine de travail à temps complet).

Ce dispositif s'inscrit dans une volonté d'aide aux jeunes à entrer dans l'indépendance et dans la vie active et dans une démarche de participation civique aux activités de la commune. La bourse sera versée au demandeur après paiement des factures, cela implique que le jeune et sa famille, restent acteur du financement et du suivi de la formation.

Charlotte Pilon et Stéphan Morlevat Conseillers municipaux en charge du conseil municipal des jeunes

Prévisionnel des montants alloués à la bourse au permis de conduire

Coût du permis / participation financière de la mairie :

1 000 €/600 € 1 100 €/660 € 1 200 €/720 € 1 300 €/780 € 1 400 €/840 € 1 500 € et plus/900 € (plafond maximum de la bourse).





Catherine

Catherine Charles est décédée le 21 novembre dernier, à l'âge de 69 ans, il était évident de lui rendre hommage. Catherine est née le 12 juin 1953 à Paris 14e. Elle était mère d'un fils, Tristan. Elle a été adjointe administrative à la mairie de Bréhat de 2000 à 2014. Très vite, elle a adopté la vie bréhatine, elle était appréciée de la population pour son travail à la mairie. Elle s'est installée au lotissement du Chemin Vert où elle a vécu de belles années en retraite avec Ravmond.

Catherine a œuvré pour Bréhat en toute discrétion, comme elle est partie en novembre dernier avec la même discrétion.

La doyenne Madame Le Troadec Marie-Claire.



Madame Le Troadec est née le 30 mai 1923, elle était notre doyenne lorsqu'elle est décédée le 2 décembre 2022 . Marie-Claire a passé toute sa petite enfance à Bréhat auprès de ses parents, Monsieur et Madame Bertho. Ses parents ont construit une maison à Bréhat près du cabinet médical, qu'ils ont appelée Marie-Claire pour leur fille unique. Elle était à l'école primaire de Bréhat, puis elle est partie en pensionnat à 10 ans en région parisienne. Une personne a beaucoup compté dans la vie de Marie-Claire, c'est Madame Liliane Béttencourt qui a été sa grande amie et réciproquement. Elles se sont beaucoup apportées dès leur petite enfance. Son époux Yann Le Troadec, décédé en 2017, travaillait pour la compagnie Total. Il a été conseiller municipal à Bréhat.

Le sourire de Marion



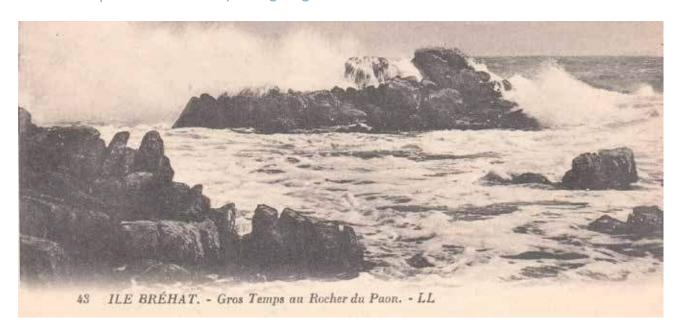
De tous les hommages déjà publiés, et même sans doute de ceux à venir, le plus difficile est celui que j'écris aujourd'hui. Je ne sais pas trop par quoi

Marion était quelqu'un de si exceptionnelle, qu'il y a tant à dire. Pour celles ou ceux qui n'auraient pas eu la chance de connaître Marion : Si nous remontons le temps, elle était une des filles « Caténa » en allusion à la quincaillerie du bourg. C'est ainsi qu'étaient surnommées les quatre filles de Rolland et Rollande Kerjolis, Corinne, Marion, Olivia et Carole. Après ses études, elle a travaillé pendant plus de 40 ans à l'Ehpad, en suivant l'évolution de cet établissement, au départ rattaché à la Mairie et puis petit à petit devenu un service du centre hospitalier de Paimpol, elle est restée un pilier de Kreiz Ar Mor, elle faisait partie des fondations de ce lieu. C'était une travailleuse hors pair, trop sans doute. Les familles, les résidents et ses collègues sont unanimes : même si personne n'est irremplaçable, elle laisse un grand vide qui sera difficile à combler. Elle était secrétaire de l'Association Les Amis de Kreiz Ar Mor pendant 20 ans. Elle en était à l'origine, pensant que le bien-être des personnes accueillies à l'Ehpad était primordial. Elle a beaucoup donné aux associations et à la vie collective, avec humilité et discrétion. Je terminerai cet hommage de manière plus personnelle, avec un grand merci. Merci pour ton sourire, merci pour ton humanité, merci pour ton investissement au travail, merci pour ta patience, merci pour ton dynamisme, merci pour ton empathie, merci pour ton écoute, tout simplement merci d'avoir été ce que tu as été. Tu nous as apporté tant de choses, que chaque jour ton sourire nous permet d'avancer. Salut la Copine.



Le 4 juin 1912, un drame de la mer à Bréhat.

Ce jour-là, la mer à Bréhat est clapoteuse, le vent de suroît souffle avec violence ; le ciel montre quelques taches bleues que l'on peut apercevoir pendant le parcours, de gros nuages gris et noirs ; c'est un temps mauvais avec risque de gros-grains.



Alfred Véroux, qui est un petit pêcheur côtier, s'apprête à partir malgré le temps, il connaît le mauvais temps qui ne l'effraie pas ! Par contre, sa femme ne veut pas le laisser partir, elle ressent comme un pressentiment. De cette union, existent huit enfants qu'il faut réussir à nourrir, donc Alfred n'a pas le choix de partir. Il embrasse une partie de la famille, sa femme ; le voilà parti sur la mer agitée.

Sur la mer, il y a également un camarade qui pêche aux abords de l'île Modez, c'est Désiré Bocher. Il aperçoit Alfred Véroux, sous voile, près du « Chandelier », au nord de l'île. Il va certainement lever ses casiers. Puis il ne le distingue plus. Désirée rentre à la Corderie, attache son canot, va regarder près des côtes pour savoir où il se trouve, mais pas traces. Plus tard, on apprend qu'Alfred Véroux n'est toujours pas rentré chez lui! Quelques jours passent, pendant lesquelles l'espoir de son retour est toujours présent, mais un jour, ses parents découvrent un morceau du canot avec une bouée; cette fois, c'est fini, il n'y a plus de doute, la mer a recueilli le corps de Véroux, comme un immense linceul.

Une dizaine de jours après l'accident, Jean-Marie Le Roux qui est maçon, va au « gourlan », c'est-à-dire qu'il visitait les grèves en suivant le laisse de mer. Parmi les goémons, il voit une masse imposante ; en s'approchant, il comprend que c'est un cadavre. Il court chercher du monde, pour la famille le spectacle est horrible, le corps est marqué par le long séjour dans l'eau. Beaucoup de monde se retrouve au Groua, là où le cadavre est identifié : c'est bien Alfred Véroux ! Ses parents reconnaissent sa chemise de laine et son pantalon ! Le corps est recouvert d'un drap, tenu par des galets de la grève. Sa malheureuse femme veut voir son mari, mais la famille s'y oppose avec énergie, tant la scène est cruelle !

Que s'est-il passé vraiment ? Dieu seul le sait !

La mer est traîtresse, les roches aussi ! Combien de pêcheurs de homards passent par-dessus bord par un coup de roulis, et vont rejoindre leurs casiers au fond ? Le courageux pêcheur côtier s'expose à de multiples dangers pour un maigre salaire !

On s'émeut des désastres des pêches à Terre-Neuve et en Islande, qui font tant de veuves et d'orphelins, la pêche côtière est aussi meurtrière. Alfred Véroux repose en paix, près du rivage où l'on entend la mer, les huit enfants grandiront difficilement avec l'aide sociale de la caisse de prévoyance. Il laisse une veuve, Angélique-Marie Cleuziat, 28 ans. Il est vrai que la mer est une mangeuse d'hommes, mais elle est aussi une grande séductrice.

Jean-Philippe Outin, conseiller municipal

- Cartes postales



Infos pratiques

En 2022, la population bréhatine est repartie à la hausse!

Les résultats du recensement réalisé début 2022 sont formels et maintenant officiels : le nombre total de personnes recensées à Bréhat a été de 427.

Ce même décompte était de 358 en 2019, ce qui représente une augmentation de presque 20 % en 3 ans ! C'est une excellente nouvelle pour la commune, d'une part, par ce que cela démontre le retour d'un certain dynamisme et de l'attractivité de notre territoire et d'autre part, par ce qu'un certain nombre de dotations financières de l'État est précisément calculé, entre autres, sur ce chiffre de population.

Afin, d'harmoniser les recensements dans les communes de moins de 10 000 habitants où il n'a lieu que tous les 5 ans et pour ne pas faire apparaître de variations trop brutales, l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) lisse les résultats entre deux recensements. Ainsi, la population officielle au 1er janvier 2023 est fixée par l'I.N.S.E.E. à 386. Les 427 seront reconnus population officielle au 1er janvier 2025 et serviront de tendance jusqu'au prochain recensement.

Dans le même temps, les agents recenseurs ont également dénombré 940 logements, dont 186 résidences principales. Etativil

Seuls les actes inscrits dans les registres d'étatcivil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Décès

• Catherine BROUDER veuve CHARLES

21 novembre 2022

• Marion KERJOLIS

22 novembre 2022

• Marie-Claire BERTHO veuve LE TROADEC

2 décembre 2022

Michel Aimé CARIBAUX

13 décembre 2022

Marc Marie Daniel GARREC

25 février 2023

SE FORMER EN ALTERNANCE AUX EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DES MAIRIES PROFESSIONNELLES AVEC L'UNIVERSITÉ RENNÈS 2 I FORMATION MÉTIERS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX AVEC LE CENTRE DE GESTION 22

Numéros utiles

SAMU	15	5
POMPIERS	18	3
POLICE	17	7
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112	2
(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)		
CROSS (Secours en mer)	196	5
CENTRE ANTI-POISONS RENNES 02 99 59	22 22	2
Mairie 02 96 20 (00 36	5
Télécopie 02 96 20 0	01 92	2
Médecin Bréhat 02 96 20 (09 51	1
Gendarmerie Paimpol 02 96 20	80 17	7
Petit train routier 06 86 77	85 46	5
Maison du département à Paimpol 02 96 55	33 00)
(services sociaux)		

